

MARS 2020 / 24

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Interview de la
Ministre Céline Tellier



► SOMMAIRE



3

► MOT DU PRÉSIDENT ET
DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Par le Président, Fabrice Delaunoy,
et l'Administrateur délégué, Michel Calozet



4

► ACTUALITÉS

Interview de la Ministre
Céline Tellier



7

► ACTUALITÉS

La Charte « Carrières & Transport »
franchit une nouvelle étape



8

► ACTUALITÉS

JT du GBEE, Interview Canal Z
et Salon des Mandataires



9

► NEWS DES ENTREPRISES

Le Lhoist Western Europe organise la
communication face au coronavirus



10

► ENVIRONNEMENT

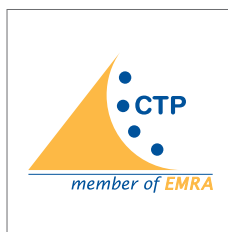
Le printemps, le retour
des hirondelles de rivages !



11

► ENVIRONNEMENT

On parle du projet LIFE !



13

► TECHNIQUE

Mesures de la silice cristalline
alvéolaire dans l'air



15

► AGENDA

Photo de couverture : E. De Crooij – Lhoist Jemelle

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, Fediex – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Myriam DE MARREZ, Michel EVRARD, Nicolas HOFFAIT, Sébastien LOISEAU, Violette PATERNOTTE, Alexandre SNEESSENS, Thierry VANMOL

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► MOT DU PRÉSIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Chers lecteurs, chers amis,

En cette période plus qu'inhabituelle de confinement, impossible de vous écrire sans évoquer le Covid-19, la situation sanitaire actuelle et la crise sociétale et économique qui les accompagne. Durant cette période de confinement, nous ne pouvons que vous inviter à suivre les recommandations sanitaires du gouvernement afin d'empêcher au maximum la propagation du virus. Notre secteur est impacté, comme l'entière de l'économie actuelle, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, il tourne néanmoins au ralenti. Le secteur de la chaux a été reconnu par les autorités fédérales comme secteur indispensable à la société par son implication directe dans les filières de production et épuration des eaux mais aussi comme apport indispensable à l'épuration des fumées.

Certains événements que nous organisons ont dû, afin d'assurer des conditions sanitaires optimales, être reportés. C'est par exemple le cas pour notre Journée RH qui aurait dû avoir lieu ce 23 mars ou encore notre conférence internationale

Quarries Alive prévue pour les 24, 25 et 26 juin. Ce n'est que partie remise et nous vous y attendrons nombreux pour les éditions reportées à l'année prochaine ! Il est bien évidemment actuellement trop tôt pour tirer un bilan de la situation étant donné l'actualité changeante et mise à jour régulièrement. Toutefois, en temps voulu, nous serons là pour accompagner le secteur carrier et chauffournier dans « l'après-coronavirus ».

Sur un ton plus léger, ce nouveau numéro de votre Quadraria vous propose, entre autres, une interview exclusive de la Ministre Céline Tellier qui annonce un mandat que nous espérons fructueux et prospère. Dans le cadre de la poursuite du projet LIFE, la Ministre a également eu l'occasion de découvrir des actions concrètes en faveur du développement et maintien de la biodiversité dans les carrières. Ce nouveau numéro vous permettra également de découvrir les moments forts de l'actualité du secteur carrier et chauffournier des derniers mois, comme

par exemple la participation de Fediex au Salon des Mandataires à Marche-en-Famenne ou encore notre journée spéciale « Carrière et Transport » en présence de la Ministre De Bue.

Enfin, nous sommes fiers de vous annoncer que notre Conseil d'Administration a décidé de renforcer notre présence sur LinkedIn, nous y partagerons désormais régulièrement différentes informations relatives à l'actualité de notre secteur, dont votre magazine préférera bien évidemment. Vous pouvez accéder à notre page en cliquant directement sur <https://www.linkedin.com/in/fediex-scr1-701131102>

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira et vous permettra de passer le temps durant la période de confinement dans laquelle nous nous trouvons.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Fabrice Delaunoy
Président

Michel Calozet
Administrateur délégué



► ACTUALITÉ

Interview de la **Ministre Céline Tellier**

Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être animal, Céline Tellier a accepté pour nous de se livrer à un jeu de questions réponses sur la manière dont elle envisage notre secteur dans le cadre de son mandat.

Quelles sont vos principaux objectifs pour les 5 prochaines années ?

Deux objectifs importants portés par l'ensemble du Gouvernement de Wallonie sont l'amélioration de l'état de la biodiversité en Région wallonne et la lutte contre les changements climatiques. Le secteur carrier a évidemment un rôle à jouer pour atteindre ces deux objectifs.

En ce qui concerne la biodiversité, les permis permettent de limiter l'incidence de l'exploitation sur la flore et la faune en encadrant l'exploitation par des conditions appropriées. Inversement, l'exploitation des carrières génère un potentiel en termes de nature grâce à la création de nouveaux habitats : falaises, milieux humides, pelouses calcaires ... Ce

potentiel n'intervient pas uniquement après l'exploitation mais peut déjà exister au moment de l'exploitation de la carrière.

En ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les exploitations de carrières ont, comme toutes autres entreprises, un rôle important à jouer, que ce soit au regard de leur mode de fonctionnement, de leur exploitation ou de l'import/export des matériaux.

Quelle importance accorderez-vous au secteur carrier et chauffournier ?

Le secteur carrier occupe une place importante en Wallonie notamment au regard de l'aménagement du territoire et des retombées économiques du secteur. Bien que le secteur carrier et chauffournier présente un intérêt en matière de biodiversité, il ne faut pas perdre de vue la charge que fait peser ce secteur sur l'environnement et les riverains notamment en matière de charroi, de bruit, de poussière, d'impact sur l'eau, ... Je me réjouis de constater que plusieurs carrières ont à cœur de développer ce potentiel lors de l'exploitation, un premier pas en ce sens a été franchi grâce à la Charte sectorielle « Carrières et biodiversité » en 2012. Le projet Life in Quarries qui a démarré en 2015, avec le soutien de la Région wallonne et de l'Union européenne a ensuite permis de mener des actions concrètes visant



Photo : E. De Crooy



« Le secteur carrier occupe une place importante en Wallonie notamment au regard de l'aménagement du territoire et des retombées économiques du secteur »

à développer la biodiversité au sein des 25 carrières parties prenantes du projet, telles que l'installation d'abris ou la création de plans d'eau permanents, mais aussi de sensibiliser les autres responsables carriers au grand intérêt biologique de ces milieux très spécifiques.

Je me réjouis aussi de constater que les matériaux wallons issus des carrières sont, en effet, moins polluants que leurs équivalents étrangers notamment parce que les coûts environnementaux liés au transport sont particulièrement importants. La présence de carrières peut donc avoir un effet positif pour autant que l'exploitation soit bien encadrée, contrôlée et que les exploitants respectent les règles. Néanmoins, les carrières utilisent des ressources non renouvelables et il est essentiel d'envisager cette activité en se référant aux principes de l'économie circulaire. Il faut encourager la réutilisation et le recyclage des matériaux issus de nos carrières notamment lors des déconstructions. Cela représente des gisements considérables et des opportunités d'emplois importantes pour notre région.

Vous êtes en charge de l'environnement, ce qui est particulièrement important pour les carrières, notamment pour le grand nombre d'autorisations qu'ils ont besoin d'obtenir. Quel avenir envisagez-vous pour notre secteur ?

En lien avec la précédente question, il faut pouvoir faire la balance des intérêts et des opportunités. Ainsi le secteur carrier doit pouvoir exister et se développer mais pas au détriment de la protection de l'environnement, des

riverains et de la biodiversité. Le secteur doit s'inscrire dans le cadre notamment du Schéma de Développement Territorial et se développer de manière raisonnée. N'oublions pas qu'une exploitation correctement gérée et acceptée est aussi plus rentable sur le long terme.

Le secteur carrier est engagé depuis 2015 dans un projet européen Life in Quarries, que vous inspire l'action du secteur en matière de développement et de préservation de la biodiversité ?

Ce projet est un tremplin important pour le maintien et le retour de la biodiversité au sein des carrières, lesquelles constituent souvent un refuge important au sein de zones biologiquement plus pauvres. Les partenariats qu'il apporte sont importants en termes de sensibilisation et d'échanges

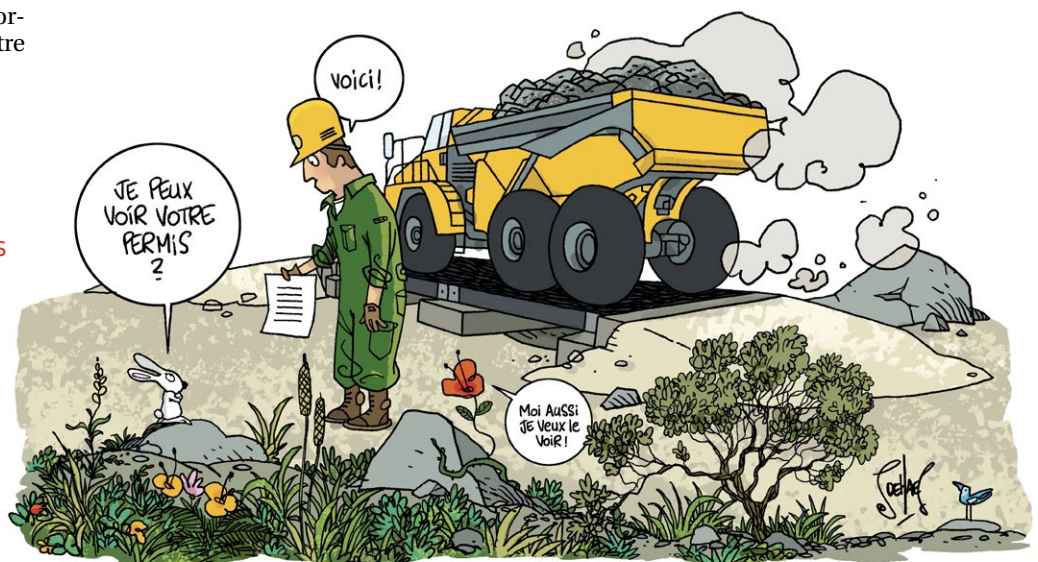
de vues. Le projet concerne aujourd'hui 25 carrières toutes en activité. Les actions menées prennent place tant dans les zones en activités que dans les zones peu exploitées. Ces actions permettent ainsi de sensibiliser, de recenser et de mener des actions concrètes en faveur de la nature. Le potentiel de ce projet est tout à fait intéressant. Il démontre que de nombreux carriers sont sensibles au rôle qu'ils peuvent jouer pour la préservation de la biodiversité et permet en outre d'espérer que les actions développées dans le cadre du projet serviront ensuite de source d'inspiration pour de nombreux autres carriers.

La collaboration se passe bien. Les équipes des deux cabinets échangent facilement sur les dossiers. La communication et les échanges se font de manière aisée et nous parvenons rapidement à un consensus dans la grande majorité des cas.

La Déclaration de politique régionale évoque l'adoption d'un plan de Transition sociale, écologique et économique. Que devons-nous attendre concrètement de ce Plan ?

Je ne peux malheureusement pas encore vous en dire plus sur ce plan en cours de discussion au sein du gouvernement de Wallonie.

Inter-Environnement Wallonie, dont vous êtes issue, et Fediex sont partenaires depuis 2018 dans une Charte « Carrières et Riverains »



© Serge Dehaes

qui soutient une cohabitation harmonieuse entre les carrières et leur voisinage. Ce genre de collaboration vous semble-t-elle utile ?

Oui. Ces collaborations permettent un échange de vues et une meilleure compréhension des enjeux des différents partenaires. Cette charte permet l'échange et tente d'éviter les ruptures de dialogue qui arrivent couramment entre les exploitants et les riverains. Il s'agit d'utiliser l'intelligence collective pour parvenir à un objectif final concerté et accepté.

Dans l'article du journal *Le Soir* qui vous est consacré le 20 novembre dernier, vous évoquez la question des contrôles sur le terrain. Comment voyez concrètement les choses à ce sujet ?

Les contrôles sur le terrain sont actuellement insuffisants. Il est important de renforcer les contrôles non pas dans le

seul objectif de sanctionner les exploitants mais pour assurer à la collectivité que tous les partenaires jouent le jeu et respectent l'ensemble des obligations qui leurs incombent. En outre, les grosses exploitations sont en général contrôlées et bien entourées par des consultants en environnement etc. Il ne faut pas perdre de vue que les exploitations de taille moyenne peuvent également avoir un impact sur l'environnement. Or, vu leur taille et leurs incidences plus faibles ces exploitations font généralement l'objet de moins, voire pas, de plainte et par conséquent de peu voire pas de contrôle. On demande aujourd'hui toujours plus en matière de protection de l'environnement de la part des citoyens il faut donc s'assurer que les dés ne sont pas truqués au niveau des exploitations.

La Commission d'avis pour les carrières (CRAEC), mise en place par le Décret Carrières de 1988, examine toutes les questions d'ordre général

relatives à l'exploitation des carrières. Malgré la volonté de ses membres de continuer à faire pleinement partie du processus consultatif en Wallonie, la CRAEC a été quelque peu laissée pour compte dans le cadre de la réforme de la fonction consultative présentée en 2017 et les moyens nécessaires au fonctionnement de son Secrétariat mis de côté. Le Secrétariat du CESE Wallonie a rempli parfaitement ce rôle pendant plus de 25 ans, envisagez-vous de le reconduire dans cette mission ?

La réforme de la fonction consultative a entendu maintenir la CRAEC. Le souhait n'a donc pas été de supprimer cet organe. Etant donné le rôle que cette commission peut jouer et vu le souhait de la maintenir, je serai attentive à lui assurer des moyens de subsistance.

Photo : E. De Crooy



► ACTUALITÉ Carrières et Transport 21 février 2020

La Charte « Carrières & Transport » franchit une nouvelle étape

La Ministre wallonne de la Sécurité routière a donné le coup d'envoi de la nouvelle action de sensibilisation à la sécurité des opérations de transport en carrière de la FedieX et de l'UPTR.

Valérie De Bue a répondu présent à l'invitation des deux organisations sectorielles et, par sa présence à la carrière Sagrex Quenast, a contribué à médiatiser non seulement l'importance du secteur carrier pour l'économie belge, mais aussi la problématique de l'angle-mort des camions.

En prenant place aux côtés d'un chauffeur routier, dans son camion, lors des opérations de chargement du véhicule, la Ministre De Bue, a pu prendre la mesure des enjeux de sécurité routière dans et en dehors d'une carrière.

Les premières fiches de sécurité créées conjointement par la FedieX et l'UPTR ont été distribuées lors de cette action de lancement. L'objectif de ces fiches est d'informer les chauffeurs en carrière des règles de sécurité à respecter et ce, de manière très concrète et visuelle. Ainsi sous forme de pictogrammes, onze règles à respecter seront désormais distribuées aux chauffeurs routiers.

En parallèle, le site web www.charte.uptr.fedieX.be a été

mis en ligne le 21 février 2020. Il comporte plusieurs rubriques dont la principale est consacrée aux bonnes pratiques en matière de chargement des granulats.

Ces nouvelles initiatives, à l'actif de l'UPTR et de la FedieX, s'inscrivent dans la continuité de la 'Charte Carrières & Transport' signée en 2015 et dont l'objectif premier était de mettre en place un cadre permanent de dialogue entre les deux secteurs d'activités.

De ce dialogue est immédiatement apparu la nécessité d'aborder la question des bonnes pratiques en matière de sécurité de tous les acteurs directement impliqués par les opérations de transport de marchandises en et hors carrières (chauffeurs, carriers et riverains).



Après l'inauguration de la première aire wallonne de réglage des rétroviseurs pour lutter contre la probléma-

tique de l'angle-mort, la réalisation d'un film sur la sécurité des opérations de transport en carrière, cette nou-

velle initiative permet à l'UPTR et à la FedieX d'apporter une nouvelle pierre à l'édifice de la sécurité routière.



► ACTUALITÉ

JT du GBEE

Le 31 janvier dernier, avait lieu la Journée Technique du GBEE qui a rassemblé pas moins de 230 participants. Quel succès ! Merci aux orateurs et à vous d'avoir été aussi nombreux et de témoigner de votre intérêt pour les problématiques proposées. Nous vous disons d'ores et déjà à l'année prochaine !



Interview Canal Z

Découvrez la vidéo réalisée par Canal Z et consacrée à la biodiversité en carrière dans laquelle Michel Calozet, notre administrateur délégué, ainsi que les différents collaborateurs de la carrière de Quenast (Sagrex) nous parlent du projet Life in Quarries. Pour voir la vidéo dans son intégralité, cliquez sur ce lien : <https://canalz.le-vif.be/business-communities/z-construction-la-carriere-de-quenast-17-03-20/video-normal-1265591.html>

Salon des Mandataires

Autre événement couronné de succès, le Salon des Mandataires des 13 et 14 février dernier fut l'occasion pour FedieX de rencontrer diverses personnalités politiques mais également des membres ou encore de simples sympathisants, curieux d'en apprendre plus sur les différentes actions menées par FedieX.

Cette année marquait le 15^{ème} anniversaire de l'événement qui attire à chaque édition plusieurs milliers de participants.

Ne manquez pas l'édition de 2021 aura lieu les 11 et 12 février et à laquelle nous participerons.

► NEWS DES ENTREPRISES

Lhoist Western Europe organise la communication face au coronavirus

Afin de communiquer au mieux avec l'ensemble du personnel, qu'il soit en usine, en télétravail ou temporairement en confinement, la Direction de Lhoist Western Europe a créé un site internet dédié au coronavirus uniquement à destination du personnel Lhoist.

Sur ce site, une information générale relative à la gestion du Covid-19 au sein de la division est présentée par Axel Ampolini, Managing Director.

Les informations spécifiques à la Belgique, l'Angleterre et au Danemark, en ce compris, les mesures prises par le Gouvernement et par Lhoist et une liste de questions/réponses fréquentes sont disponibles ainsi que l'adresse email sur laquelle toutes les questions peuvent être envoyées.

Ce site évolue au fil des jours afin de permettre aux collaborateurs de rester en contact.

Des posters sont affichés dans les usines afin de communiquer l'adresse web de ce site aux personnes qui ne disposent pas d'un accès informatique individualisé à leur poste de travail.

Un onglet particulier est prévu pour partager les opérations d'entraide menées par le personnel et les usines de Lhoist dans le périmètre. Par exemple, La première news partagée avec le personnel porte sur un don mené au sein de Lhoist Industrie à On/Jemelle.

Cette initiative a été relayée parmi l'équipe de Jemelle : offrir des lunettes de sécurité pour les soignants en manque de matériel de protection !

Environ 300 paires de lunettes de sécurité neuves, emballées individuellement, rangées dans des caisses et provenant d'un stock consacré à l'organisation d'événements internes (ex : formation, Family Day) ou externes (ex : journées portes ouvertes) ont été rassemblées.

Pour concrétiser le don suite à l'appel du milieu hospitalier wallon, ces lunettes ont été déposées l'après-midi même à l'hôpital de Marche-en-Famenne qui les partagera avec d'autres établissements de soin.

Un immense merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées.



► ENVIRONNEMENT

Le printemps, le retour des hirondelles de rivages !

Dans le cadre du projet LIFE in Quarries, des inventaires biologiques ont été réalisés durant les saisons de végétation 2016 et 2017 dans les 24 premières carrières participantes. Ces inventaires ont permis de faire un état des lieux initial de la biodiversité au sein des sites totalisant une superficie de plus de 3000 ha. Parmi les groupes étudiés, il est à noter le nombre important d'espèces d'oiseaux. En effet, plus de 113 espèces d'oiseaux nicheurs possibles ont été recensées dont 13 sont concernées par la Directive Oiseaux (79/409) et reprises en Annexe XI et XII de la Loi sur La Conservation de la Nature.

L'HIRONDELLE DE RIVAGE

Dans les espèces emblématiques observées, on retrouve l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*). Malgré une année 2016 pluvieuse défavorable à l'espèce, huit colonies d'hirondelles de rivage ont été observées entre 2016 et 2017. Une colonie ne s'est cependant pas installée en 2016. Une petite colonie (quatre galeries), dans un stock, représentait quant à elle une première donnée d'observation pour un site.

Deux sablières du projet hébergent des populations importantes de l'espèce.

L'hirondelle de rivage est la plus petite des hirondelles observables en Wallonie. A l'origine, elle nichait dans les berges des cours d'eau, mais la raréfaction de ces habitats l'a obligée à s'installer dans des carrières et autres sites artificiels. En effet, elle y trouve des talus de matériaux meubles.

CRÉATION DE FALAISES MEUBLES

Étant donné la raréfaction des habitats favorables à l'espèce, il a été décidé de créer des falaises meubles dans le cadre du projet LIFE in Quarries. Ces milieux peuvent également être issus du stockage de poches de sables, de limons de découvertures ou encore de poussier issu de l'exploitation.

La création et le rafraîchissement régulier de parois meubles permettent de mettre à disposition, d'année en année, un habitat favorable aux oiseaux qui nichent dans les berges meubles. La création de parois à hirondelles de rivage peut être entreprise



dans tous les secteurs de la carrière. Les caractéristiques des falaises sont reprises dans le tableau ci-dessous. Une situation au cœur même de l'activité semble être la plus appréciée des oiseaux. Étant donné le caractère très dynamique de l'action (création et rafraîchissement réguliers), on privilégiera l'installation dans une zone facilement accessible pour les machines. Les colonies s'établissent régulièrement dans les stocks de poussier actif ou dans les fronts en exploitation des sablières.

Les parois verticales sont aménagées par la base du stock, par un prélèvement à l'aide d'un chargeur ou d'une pelle mécanique, ou par le haut, à l'aide d'une pelle mécanique. Ces aménagements sont entrepris en période hivernale afin de mettre à disposition des hirondelles un habitat de reproduction pour le mois de mars-avril.



FALAISES MEUBLES

	SUBSTRAT : sable, limon sableux ou poussier
	HAUTEUR : minimum 2,5 m
	LONGUEUR : minimum 20 m
	PROFIL : pentes verticales, proches de 90°
	EXPOSITION : à l'abri des vents dominants
	STRUCTURE : présentant un espace d'envol dégagé, dépourvu d'arbres et arbustes à 10 m de la falaise

GESTION DYNAMIQUE

Naturellement, ces falaises meubles sont colonisées par la végétation, ou s'affaissent. Le développement de la végétation devant la falaise gêne également la piste d'envol et doit être géré.

Dans le cas où la falaise s'affaisse durant la nidification, il faut envisager de reverticaliser le pied de la falaise pour limiter l'accès des prédateurs (fouines, renards, ...). Une gestion pluriannuelle est donc nécessaire pour maintenir le caractère pionnier et la verticalité des falaises meubles et des plages pionnières des talus.



► ENVIRONNEMENT

On parle du **projet LIFE** !

MAINSTREAM BIODIVERSITY THE WAY TO GO ! (MERCREDI 29 JANVIER)

Le but de cette conférence était d'offrir une approche globale de la biodiversité dans

la vie quotidienne en engageant un large éventail de parties prenantes et, en particulier, les jeunes. L'un des objectifs était de développer des approches plus innovantes et créatives pour résoudre les problèmes de

biodiversité. Nous avons pu y présenter les actions du projet LIFE pour illustrer comment la gestion durable des carrières peut contribuer à la conservation de la nature et favoriser la biodiversité.





JOURNÉE DES OBSERVATEURS DE RAÏNNE (DIMANCHE 26 JANVIER)

La Journée des Observateurs de Raïenne, organisée par le pôle amphibiens et reptiles de Natagora, est l'occasion de se rencontrer et d'aborder l'actualité herpétologique de Wallonie et des régions voisines. Nous avons eu l'occasion de présenter les actions mises en place dans les carrières pour les amphibiens. Pour plus d'informations sur ces actions, un article complet a été rédigé sur le sujet dans le dernier numéro de l'Écho des Rainettes.

VISITE DE MADAME LA MINISTRE TELLIER (MERCREDI 11 MARS)

Nous avons eu l'opportunité de présenter des réalisations concrètes du projet LIFE in Quarries sur le site de Moha (Cameuse) à Mme Céline Tellier - Ministre wallonne de l'Environnement et de la nature. Cela a été l'occasion de montrer des mesures concrètes qui peuvent être mises en place sur les sites industriels en faveur de la biodiversité. La Ministre visitait le site de Carmeuse dans le cadre de leur projet de plantation de 10 km de haies. »

MÉMOIRE DE VLADIMIR JOASSIN

Vladimir Joassin, fraîchement diplômé de la faculté Gembloux Agro-Bio Tech, a étudié les successions spontanées sur les remblais de terres de découverts limoneuses des carrières calcaires.

Sur les carrières calcaires LIFE du sud de la Meuse, les remblais limono-caillouteux dont la végétation est restée ouverte tendent vers des habitats de types prairies de fauches, voire des habitats de pelouses sèches calcaires.

Dans l'optique du LIFE In Quarries, la mise en gestion par fauche ou pâturage devrait permettre de se rapprocher encore plus de ces habitats à haute valeur patrimoniale.

Pour en savoir plus :

<https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8672>

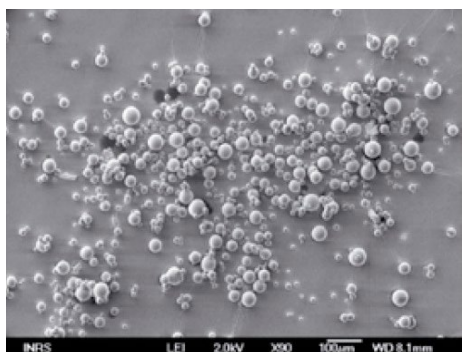


TECHNIQUE

Mesures de la silice cristalline alvéolaire dans l'air

Par **Benoit Grymonprez**

La silice est un constituant majeur des roches sédimentaires, métamorphiques et magmatiques. A l'état d'oxyde simple (SiO_2), elle se présente sous différentes formes cristallines appelées polymorphes (quartz α , tridymite, cristobalite, stishovite...). Ces occurrences résultent des conditions spécifiques (pression, température...) ayant prévalu au cours de leur formation au sein de la roche. Elles peuvent également apparaître au cours de certains procédés industriels fabrication ou de transformation (fonderies, réfractaires, céramiques, verres...).



MICROPARTICULES DE SILICE

Les activités anthropiques, entre autres celles liées au secteur de l'extraction (mais aussi le transport, les combustions, le secteur industriel chimique...), sont susceptibles de libérer cette silice sous forme de poussières. Eu égard à leur taille, forme et masse volumique - on parlera de *diamètre aérodynamique* -, les particules émises ont la capacité de pénétrer dans l'appareil respiratoire humain et ce, de plus en plus profondément, jusqu'aux alvéoles pulmonaires pour les plus petites d'entre elles.

L'exposition répétée à la silice, dans un cadre professionnel ou non, est reconnue comme un facteur de déclenchement de pathologies telles que la silicose. La génération de poussières de silice, et particulièrement celles de type alvéolaires, se doit

d'être surveillée et contrôlée dans le but de diminuer l'exposition des personnes et donc les risques sur la santé humaine.

Dans le cadre de la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents chimiques, le CTP collabore depuis plusieurs années avec le CRIC-OCCN¹ dans le cadre de prélèvements pour la détermination des teneurs en *silice cristalline alvéolaire* (SCA) et de *poussières inhalables totales* présentes dans l'air de l'environnement de travail.

En Belgique, la réglementation définit des valeurs limites d'exposition professionnelle (A.R. du 11.03.2002 et 17.05.2007) qui peuvent être comparées aux résultats de mesure d'exposition individuelle réalisées par l'entreprise elle-même ou un la-

boratoire externe (agréé ou non selon les cas²). Depuis le 17/01/2020, les travaux exposant à la SCA sont repris dans la liste des procédés générateurs d'agents cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques imposant une documentation des mesures de prévention particulières mises en place.

Le CTP opère ses prélèvements au moyen d'un dispositif (CIP 10) composé d'une pompe à coupelle rotative (norme NBN EN 689) qui offre l'avantage d'un débit d'aspiration plus proche de la respiration humaine (10L/min), qui est facile d'utilisation et qui ne se bouche pas par rapport aux cyclones sur filtre. Les poussières sont collectées sur une mousse polyuréthane. La tête d'aspiration du CIP 10 est adaptée selon le cas aux poussières « alvéolaires » ou aux poussières « inhalables ».

¹ Centre belge national de Recherches scientifiques et techniques pour l'Industrie Cimentière

² Le CTP et le CRIC opèrent en dehors du cadre de l'agrément.

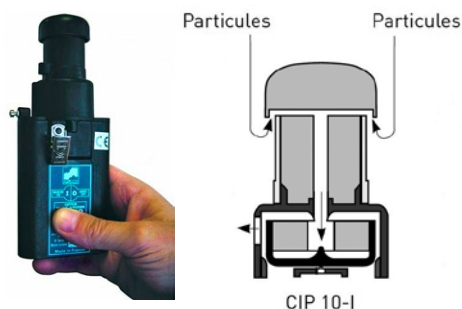


© Serge Dehaes



CAPTEUR INDIVIDUEL DE POUSSIÈRES CIP 10

Le CTP dispose d'une capacité de 6 prélèvements en parallèle, sur poste fixe ou en version mobile sur le travailleur. Nous effectuons des déplacements partout en Belgique, pour des prélèvements ponctuels ou des campagnes. Les pompes sont installées par l'un de nos agents qualifiés qui formera et informera votre collaborateur de la conduite à tenir en présence de l'échantillonneur. La durée de prélèvement s'étale typiquement sur une période de 7 à 8 heures continues et ils peuvent être transférés d'un opérateur de poste à l'autre si la période d'échantillonnage chevauche deux pauses.



EXEMPLE D'UTILISATION D'UN CAPTEUR

Les échantillonneurs sont ensuite rapatriés, contrôlés et les coupelles à identification unique sont envoyées au CRIC. Après pesée de précision (microgramme), les polymorphes de la silice cristalline sont dosés par analyse en diffraction des rayons X (NF X 43-295 et NF X 43-262) plutôt que par spectrométrie infrarouge (IRTF). Le choix s'est orienté vers la DRX car la spectrométrie IR, bien que plus rapide et moins coûteuse, ne permet pas de différencier la tridymite, souffre d'interférence avec d'autres composés et reste délicate en termes de calibration.

CALCINATION DES MOUSSES POLYURÉTHANE

Le rapport reprend les postes échantillonnés, leur durée, les conditions de prélèvement (météo...) ainsi que les résultats d'analyse.

Pour toute information complémentaire, un guide de bonnes pratiques sur la gestion du risque édité par le Nœud Européen Pour la Silice (NEPSI) est également disponible en ligne pour vous aider (<https://www.nepsi.eu/fr/le-guide-des-bonnes-pratiques>).

pratiques). Le CTP peut également être contacté via son adresse info@ctp.be.



Agenda



Photo : E.Crooy

En raison de l'actualité, les événements que nous avons prévus ainsi que ceux de nos partenaires sont pour la plupart reportés à une date extérieure. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les différentes informations relatives au report lorsque le contexte nous permettra de fixer de nouvelles dates aux événements en question.